

## TESTEZ VOS CONNAISSANCES

### GAGNEZ DES BONS CADEAU POUR VOTRE EQUIPE

**1. Pour un client / patient, quel est le 1<sup>er</sup> critère qui détermine le choix de sa pharmacie principale ?**

- Le prix                                       L'accueil                                       Le service

**2. Un client fidèle dépense combien de fois plus qu'un nouveau client ?**

- 3 fois                                       5 fois                                       7 fois

**3. En moyenne, combien de fois, un (e) pharmacien (ne) ou un (e) préparateur (trice), propose un conseil associé sur une ORDONNANCE ?**

- 3 fois sur 10                                       5 fois sur 10                                       6 fois sur 10

#### **Règlement :**

Art. 1 Le groupe SOCCO CONSULT dont le siège est situé au 75 Rue Marcellin Berthelot - 13858 AIX-EN-PROVENCE et enregistré sous le numéro de Siret 45116875100027, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du 7 novembre 2012 au 06 novembre 2013.

Art. 2 Le jeu est ouvert à tous les titulaires d'officines de France Métropolitaine. La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Les bulletins renvoyés sans la signature du titulaire seront exclus du tirage au sort.

Art.3 Chaque titulaire d'officine renvoyant le bulletin de participation se verra offrir une pré-étude de développement gratuite et sans obligation d'achat par un consultant SOCCO CONSULT, après prise de rendez-vous. Tout participant totalisant 3 bonnes réponses au questionnaire pourra participer au tirage au sort qui aura lieu le 12 novembre 2013. Si le nombre de participants est inférieur à 200, le tirage au sort est annulé.

Art. 4 Un seul bulletin par officine sera pris en compte.

Art. 5 **1<sup>er</sup> prix : 500 euros de bons cadeaux multi enseignes à partager avec votre équipe.**

**2<sup>ème</sup> prix : 300 euros de bons cadeaux multi enseignes à partager avec votre équipe.**

**3<sup>ème</sup> prix : 150 euros de bons cadeaux multi enseignes à partager avec votre équipe.**

Les récompenses seront remises aux gagnants 15 jours après l'annonce des résultats.

Art. 6 Le présent règlement est déposé via la société depotjeux.com auprès de l'Etude Cohen, Skalli, Hoba située : 5 avenue Gabriel Péri 93400 Saint Ouen.

Le règlement sera consultable pendant toute la durée du jeu à l'adresse <http://www.depotjeux.com> et est disponible à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à la société organisatrice.

Les timbres liés à la demande écrite d'une copie du règlement seront remboursés au tarif lent sur simple demande.

Art. 7 En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

Art. 8 Le présent règlement est soumis à la loi française.

**Pharmacie.....N° de tel :.....Effectif :....**

**Nom du / des titulaire (s).....**

**Adresse.....**

**Code postal ..... Ville.....**

**Signature(s) du titulaire**

**A RETOURNER** avant le 23 novembre 2012 au **04.42.24.41.28**